



REPERES



DG Éducation et culture
Programme pour l'éducation et
la formation tout au long de la vie



CVCE
CENTRE VIRTUEL DE LA
CONNAISSANCE SUR L'EUROPE



Maison de l'Europe
Toulouse Midi-Pyrénées



PARTENARIAT ÉDUCATIF GRUNDTVIG 2009-2011

Techniques d'entretien (module A): conseils généraux

I. Conseils généraux

A. Pourquoi réaliser des entretiens ?

- Les entretiens menés avec des témoins permettent une confrontation plus « directe » avec la « matière » historique. Ils suscitent en général une discussion intense.
- À la différence des autres sources (primaires, secondaires ou films documentaires), l'entretien avec des témoins délivre une information sous une forme qui demeure ouverte : c'est au formateur, par ses questions, de faire surgir dans la discussion les éléments pouvant étayer la réflexion.
- Une fois recueillis et analysés, les témoignages individuels permettent de reconstituer une « mémoire collective » qui peut, le cas échéant, apporter un correctif à l'histoire transmise par les sources « classiques ».

Dans le cadre de ce module, les résultats des témoignages seront reliés avec l'histoire générale de l'intégration européenne (modules B et C)

B. Quels sont les éléments auxquels il faut être particulièrement attentif lors des entretiens ?

- Les propos des personnes interrogées sont **subjectifs**. Ils expriment une manière de voir qui est déterminée par la situation du témoin face à l'événement et par son expérience personnelle. Il arrive que ces témoignages soient en contradiction avec la réalité historique. Ils doivent donc être confrontés avec la littérature spécialisée, ce qui permet parfois de constater que le témoin a de son expérience une interprétation personnelle qui peut induire en erreur.
- Les propos des personnes interrogées sont **fragmentaires**. Les témoins ne sont généralement pas en mesure d'appréhender le passé comme il peut l'être plus facilement avec le recul. Les témoignages offrent alors, mais ce n'est pas intentionnel, une vision déformée de l'événement.
- Les propos des personnes interrogées sont **sélectifs**. En règle générale, le sujet sur lequel les témoins sont interrogés remonte à plusieurs décennies. Avec le temps, le souvenir qu'ils conservent de leur passé se transforme car ils l'oublient ou en refoulent une partie.
- Les propos des personnes interrogées sont **intentionnels**. Par leurs omissions ou leur manière de présenter les choses, les témoins veulent influencer leur interlocuteur. Ils peuvent en outre avoir mis au point, au fil du temps, une vision des événements qu'ils estiment plus



présentable. C'est notamment le cas lorsqu'ils cherchent à justifier leurs actes, à les faire apparaître sous un jour positif, ou à disqualifier les comportements d'autres personnes.

II. Comment exploiter les entretiens et les témoignages?

- Les entretiens ouvrent sur un rapport plus intime avec l'histoire, présentée à partir d'expériences individuelles.
- Les résultats seront présentés selon les modalités prévues aux modules B et C.
- Pour d'autres usages, il faut obtenir l'accord des témoins pour conserver un enregistrement audio ou vidéo de leur entretien et pour le rendre public.

III. Exploiter un témoignage

- **Analyse du contenu** : dégager les propos et les arguments essentiels. Il faut principalement se demander quelles sont les informations, relatives à l'histoire de l'Europe et à la mémoire familiale, que l'entretien a apportées.
- **Vérifications matérielles** : il est indispensable de vérifier les propos qui ont été tenus en les recoupant avec d'autres sources d'information. Les propos sont-ils crédibles et/ou corrects ? Sont-ils partiels et/ou tendancieux ? Y a-t-il dans ces propos une subjectivité ou une intentionnalité sous-jacentes ?
- **Classification** : avec quels « grands » événements historiques et avec quelles évolutions générales de l'Europe communautaire les faits rapportés peuvent-ils être mis en relation ? Il faut rattacher les informations recueillies aux différentes chronologies et modules élaborés dans le cadre de cette formation.
- **Exploitation** : Il faut enfin se demander ce que le témoignage apporte à la connaissance de l'histoire de l'intégration. En quoi permet-il de l'expliquer? Dans quelle mesure s'en démarque-t-il ?



L'enseignement, c'est d'abord le partage des connaissances, la transmission et l'échange de savoirs. La présente présentation peut être utilisée librement dans le cadre de formations scolaires et extra-scolaires non lucratives. Pensez libre et citez la source !

Avertissement : ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Ce document reflète uniquement les opinions de l'auteur. Les partenaires et la Commission ne sauraient être tenus responsables de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qui y sont contenues.



PARTENARIAT ÉDUCATIF GRUNDTVIG 2009-2011

Avec le concours des Agences nationales :

